

# Termes de Référence

## Evaluation Externe Finale

Programme d'urgence multisectoriel pour les personnes déplacées internes (PDI) affectées par la violence dans l'Artibonite et la zone métropolitaine de Port-au-Prince

BAILLEUR	United States Department of State
DUREE DU PROJET	01/08/2024 – 31/12/2025
LIEU	Port-au-Prince et Artibonite, Haïti
PARTNERAIRES	Acted (lead), AVSI, IMPACT
OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET	Fournir une assistance humanitaire pour faire face aux chocs liés aux conflits, aux catastrophes naturelles et aux épidémies entraînant des déplacements internes de population dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest, à travers un mécanisme de réponse rapide (RRM) et la gestion/coordination des camps (CCCM).
OBJECTIFS DE L'EVALUATION	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"><li>- Fournir un avis externe sur la pertinence et la performance du projet, en se référant au descriptif du projet et en mettant l'accent sur les résultats.</li><li>- Mettre en évidence les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, afin d'alimenter les programmes actuels et futurs d'Acted, dans les mêmes domaines sectoriels et utilisant des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.</li></ul>
SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	L'évaluateur(trice) externe évaluera le projet en fonction des critères suivants, définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) : pertinence, cohérence, efficience, efficacité, impact, durabilité. Les enjeux transversaux tels que le genre, l'environnement, la transparence et le principe de « ne pas nuire » feront également partie de l'analyse.

	La méthodologie pour la collecte de données doit être déterminée par le/la consultant(e) et validée par d'Acted. Cependant, il est attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle mène des missions sur le terrain afin d'obtenir les données qualitatives et quantitatives nécessaires de sorte à fournir des preuves des effets de la réponse d'Acted auprès des membres des communautés ciblées par le projet. L'évaluation devra être menée principalement par le biais d'analyse de données secondaires, de groupes de discussions, d'observations directes, mais aussi d'entretiens avec des informateurs clés, ainsi qu'à l'échelle des ménages. Ces entretiens devraient ainsi inclure un large éventail de parties prenantes au projet, y compris les bénéficiaires.
DATES DE L'EVALUATION	Du 16/11/2025 au 31/12/2025

## TABLE DES MATIERES<sup>1</sup>

ACTED.....	4
ACTED DANS LE MONDE.....	4
ACTED EN HAITI.....	4
IMPACT.....	5
IMPACT DANS LE MONDE.....	5
IMPACT EN HAITI.....	5
AVSI .....	5
AVSI DANS LE MONDE .....	5
AVSI EN HAITI .....	6
CONTEXTE DU PROJET .....	7
CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET .....	7
ACTIVITES DU PROJET.....	8
LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET .....	10
PORTEE ET BUT DE L'EVALUATION .....	13
QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE .....	14
1/ PERTINENCE .....	14
2/ COHERENCE .....	14
3/ EFFICIENCE.....	15
4/ EFFICACITE .....	15
5/ IMPACT .....	16
6/ DURABILITE .....	16
METHODOLOGIE DE L'EVALUATION .....	16
PLANNING .....	18

<sup>1</sup> Basé sur le Manuel ROM et les instructions pour les évaluations finales de l'Union Européenne.

LIVRABLES .....	19
RAPPORT DE DEMARRAGE .....	19
RAPPORT D'EVALUATION FINALE .....	19
RETOURS SUR LES LIVRABLES .....	21
CRITERES D'EXPERTISE .....	22
PROCEDURE DE CANDIDATURE .....	22
NOTATION DE LA CANDIDATURE .....	23

# ACTED

---

## ACTED DANS LE MONDE

Acted est une organisation non-gouvernementale fondée en 1993 dont le siège est à Paris. Indépendante, privée et à but non lucratif, Acted œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence.

Acted s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise ; à promouvoir une croissance inclusive et durable ; à co-construire une gouvernance effective et soutenir le développement de la société civile dans le monde entier en investissant dans les personnes et leur potentiel.

La mission d'Acted est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. Acted développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violence, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'Acted dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance. Au cours de l'année 2024, Acted était présente sur quatre continents et son équipe intervenait dans 43 pays auprès d'environ 18 millions de personnes, en répondant aux situations d'urgence, en soutenant des projets de réhabilitation et en accompagnant les dynamiques de développement.

## ACTED EN HAÏTI

Présente en Haïti depuis 2004, Acted se mobilise pour répondre aux urgences et soutenir le relèvement des populations dans le besoin, notamment dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la reconstruction, tout en continuant à s'investir pour un développement plus durable avec des projets axés sur le développement économique, notamment dans le secteur agricole. En 2022, plus de 100 personnes travaillent pour Acted dans 5 départements du pays.

Les projets d'Acted en Haïti incluent des interventions qui combinent la réduction des risques et des désastres à travers des activités de prévention et de préparations, la réponse d'urgence ainsi que la réhabilitation et le relèvement précoce. La résilience des populations est au cœur de notre approche afin de contribuer à une réduction durable de la vulnérabilité grâce aux capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation renforcées des populations, du gouvernement et des autres acteurs.

Pour Acted, une gouvernance efficace contribue à pourvoir aux besoins humains les plus basiques, en reconnaissant la valeur humaine et le droit au bien-être, à l'accès équitable aux opportunités, aux droits et à la justice. Au fil de ses interventions en Haïti, Acted a noué des partenariats solides avec les groupes de citoyens, les organisations de la société civile, le secteur privé ainsi que les autorités et administrations Haïtiennes. Notre ambition est de travailler collectivement afin de co-construire des solutions pérennes et contribuer au développement endogène dans le pays.

Les actions de développement d'Acted en Haïti prennent le relais afin de renforcer à plus long terme les moyens d'existence des populations les plus défavorisées, à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus et l'appui au secteur agricole. Acted agit en effet sur le développement et la structuration de filières agricoles et la formation des agriculteurs en tenant compte des problématiques

liées au changement climatique, contribuant ainsi à promouvoir une agriculture durable, adaptée au contexte climatique du pays

## IMPACT

---

### IMPACT DANS LE MONDE

Crée en 2010, IMPACT Initiatives (IMPACT) est une ONG basée à Genève et spécialisée dans la fourniture indépendante de données dans les contextes de crise. À travers son initiative REACH, l'objectif d'IMPACT est d'aider un large éventail de parties prenantes à prendre des décisions plus éclairées dans les contextes humanitaires, de stabilisation et de développement. IMPACT estime que l'engagement direct avec les communautés locales et leurs dirigeants est un moyen essentiel d'améliorer la planification et la prise de décision. Grâce à son équipe de spécialistes de l'évaluation, des données, des systèmes d'information géographique et de ses experts thématiques (climat, migration, AAP, etc), IMPACT encourage la conception de recherches axées sur les individus et établit des normes pour la collecte et l'analyse de données rigoureuses et de haute qualité dans des environnements complexes. IMPACT vise également à favoriser les partenariats et à renforcer les capacités des principales parties prenantes.

### IMPACT EN HAÏTI

Présente en Haïti depuis 2020, IMPACT Initiatives mène des activités dans le secteur de la coordination, de la gestion de l'information et des évaluations humanitaires, notamment à travers l'initiative REACH. Depuis 2020, REACH a soutenu les acteurs humanitaires pour appuyer la réponse à la tempête tropicale Laura, puis à la pandémie de COVID-19, au tremblement de terre en 2021 et à l'augmentation des violences déclenchées par les événements sociopolitiques, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. En 2022, REACH a réalisé une évaluation des besoins multisectoriels (MSNA) à couverture nationale fournissant des données représentatives pour l'Artibonite. En 2023, 2024 et 2025 cette MSNA a été renouvelée, et une initiative de suivi de la situation humanitaire (HSM) a permis d'obtenir des données multisectorielles au niveau de sections communales prioritaires, y compris dans des zones difficiles d'accès. REACH a également mis à jour le Panier de dépenses minimum (MEB), en collaboration avec le CWG et suivi les prix du marché (ICSM), fournissant des informations critiques sur les coûts humanitaires dans l'Artibonite et au niveau national. Cette expertise renforce la réponse humanitaire grâce à une compréhension précise des besoins et des dynamiques locales.

## AVSI

---

### AVSI DANS LE MONDE

AVSI, organisation de la société civile, met en œuvre depuis 1972 des projets de développement et d'aide humanitaire qui, au cours de la dernière année, ont impliqué plus de 8,7 millions de personnes dans 42 pays. Chaque jour, elle œuvre pour un monde où chaque personne est actrice de son développement intégral et de celui de sa communauté, y compris dans les contextes d'urgence, grâce au soutien de bailleurs publics et privés.

## AVSI EN HAITI

Présente en Haïti depuis 1999, AVSI a débuté avec un projet de formation supérieure en agronomie à Les Cayes, en partenariat avec l'Université Notre Dame d'Haïti et l'Université de Milan, qui a conduit à la création d'une ferme expérimentale. Cette première initiative a marqué le début d'une présence durable, progressivement élargie à la sécurité alimentaire, la nutrition, l'eau, l'agriculture, l'environnement et l'éducation. À partir de 2006, l'organisation s'est implantée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, notamment à Cité Soleil et Martissant, où elle a développé des programmes éducatifs et de soutien psychosocial. Avec l'aggravation de la violence armée et des déplacements internes, ses actions se sont orientées vers la protection humanitaire, devenue aujourd'hui centrale. Plus de 60 % de ses activités à Port-au-Prince concernent ce domaine, avec un accent particulier sur l'accompagnement des personnes victimes de violences, en particulier des survivantes de violences basées sur le genre. Cette approche repose sur une forte présence communautaire, avec plus de 100 opérateurs locaux et un réseau d'organisations partenaires. La reconnaissance par les communautés, les autorités et les institutions internationales, dont le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, confère à AVSI une légitimité solide pour agir même dans les contextes les plus difficiles. En parallèle, AVSI reste active dans les zones rurales. Depuis 2018, elle intervient dans l'Artibonite, le Nord-Ouest et le Nord-Est avec des projets liés à la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'éducation, les droits humains et la protection de l'enfance, tout en répondant aux urgences post-catastrophes par des distributions de biens essentiels, des abris temporaires et des transferts monétaires. AVSI travaille aujourd'hui, aux côtés d'Acted et IMPACT, au sein du Mécanisme de Réponse Rapide dans l'Artibonite. Reconnue officiellement par le Gouvernement haïtien depuis 2005, AVSI collabore avec les ministères sectoriels et les acteurs locaux. Elle dispose d'un bureau central à Port-au-Prince, de bases régionales à Gonaïves, Gros Morne, Jean-Rabel, Cap-Haïtien et Les Cayes, et s'appuie sur des équipes mobiles d'urgence. Avec près de 200 employés, dont 10 internationaux, elle maintient une présence constante et flexible, combinant assistance humanitaire et développement. Aujourd'hui, AVSI en Haïti articule son action entre réponse aux urgences et programmes de développement, afin d'accompagner les communautés dans la gestion des crises immédiates tout en renforçant leur résilience à long terme.

Depuis 2018, AVSI intervient dans l'Artibonite et le Nord-Ouest avec des projets visant à renforcer le système de gestion de la malnutrition dans les centres de santé (fonds DUE du 11e FED), à lutter contre l'insécurité alimentaire (DG ECHO), à fournir des incitations aux agriculteurs (programme PITAG) et à enregistrer les naissances (UNICEF). AVSI a mené quatre interventions de sécurité alimentaire financées par ECHO (HIP 2018, Top Up HIP 2018, HIP 2020, HIP 2023) :

- 19 277 ménages en espèces et en bons d'alimentation à Gros-Morne, Anse Rouge, Baie-de-Henne, Bombardopolis et Port-de-Paix ;
- Un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle ciblant 8 875 ménages bénéficiaires ;

Plusieurs interventions de sécurité alimentaire financées par le PAM : 1 600 ménages ont reçu 214,72 tonnes de GFD distribuées à Mole Saint-Nicolas (2019) ; 9 800 ménages ont reçu 275 tonnes de CBT sous forme d'enveloppes monétaires à Jean Rabel et Mole Saint-Nicolas ; le financement a été clôturé en 2023 et cible 5 240 ménages intégrés au Cadre de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) 4 dans

les communes de Môle Saint-Nicolas, Bassin Bleu et Chansolme, recevant 4 transferts d'aide alimentaire, ainsi que 6 750 enfants de 6 à 59 mois dépistés pour malnutrition aiguë modérée (MAM) ou aiguë sévère (MAS) et orientés vers des centres de santé fonctionnels.

La présence d'AVSI dans tout le département de l'Artibonite est constante depuis 2018, où AVSI met actuellement en œuvre des programmes d'éducation en situation d'urgence, de sécurité alimentaire et d'agriculture. AVSI, en Consortium avec Acted et IMPACT, met actuellement en œuvre un programme de Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) dans le département de l'Artibonite. Cette action, financée par ECHO, couvre les secteurs de la protection humanitaire, de la sécurité alimentaire et de l'EAH, ainsi que la coordination et la gestion de l'information.

## CONTEXTE DU PROJET

---

### CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET

Selon la carte de la mobilité d'avril 2024 du MAPP produite par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 90 254 personnes déplacées internes (PDI) ont été enregistrées dans 85 sites actifs. Ces sites spontanés, dont les besoins non satisfaits deviennent de plus en plus urgents, sont la conséquence directe de la détérioration chronique de la situation sécuritaire, du vide démocratique, de la faiblesse des institutions étatiques, du chômage élevé et de la pauvreté. Pour la cinquième année consécutive, le taux de criminalité – en particulier les meurtres, enlèvements et viols – est en hausse en Haïti, phénomène accentué par l'assassinat du président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021, qui a déclenché une prolifération de la violence des gangs.

Dans ce contexte, le projet intitulé « Programme d'urgence multisectoriel pour les personnes déplacées internes (PDI) affectées par la violence dans l'Artibonite et la zone métropolitaine de Port-au-Prince » prévoit jusqu'en décembre 2025 de délivrer à la fois une assistance prévue pour développer la résilience des communautés les plus affectées par le contexte de crise s'appuyant notamment avec un soutien aux sites de déplacés à Port au Prince et une réponse d'urgence aux personnes les plus vulnérables identifiés dans la région de l'Artibonite.

Ce projet a été conçu pour répondre à divers besoins spécifiques et s'inscrit dans la stratégie programmatique d'Acted en Haïti. Il vise à fournir un soutien d'urgence multisectoriel pour les personnes déplacées internes affectées par les violences, à travers la mise en œuvre d'un Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) et d'un Programme de Coordination et de Gestion des Camps (CCCM). Le projet assiste 81 700 bénéficiaires directs, y compris les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil, grâce à la coordination et à la synergie avec les acteurs humanitaires et à l'implication des autorités locales et étatiques. Le projet se concentre sur la fourniture de services CCCM aux communautés affectées par les déplacements dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP), de services EAH, tout en fournissant également des services directs tels que l'accès à la sécurité alimentaire pour les ménages vulnérables affectés par les déplacements. Dans l'Artibonite, l'assistance aux personnes déplacées repose sur la mise en œuvre d'un Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) pour fournir des services humanitaires EAH et la sécurité alimentaire en réponse aux chocs liés aux conflits, aux catastrophes naturelles et aux épidémies provoquant des mouvements de population internes dans le département de l'Artibonite. Le système intervient en coordination avec la communauté humanitaire et les autorités locales, en accordant

la priorité aux populations vulnérables et aux zones limitées ou non assistées. L'action a été coordonnée par Acted, chef de file du consortium, en partenariat avec AVSI et IMPACT Initiatives.

## ACTIVITES DU PROJET

Le projet est réparti en 4 secteurs d'intervention selon les procédures du bailleur de fonds United States Department of State. Ce projet a bénéficié à 81 700 personnes soit environ 16 240 ménages.

### **Secteur 1 : Abris et Installations**

**Objectif :** Fournir des services de CCCM aux communautés affectées par les déplacements, afin d'assurer une gestion et une réponse aux déplacements plus efficaces, de meilleure qualité et dirigées localement dans le MAPP

**Nombre de personnes ciblées :** 36 545 personnes (7 309 ménages)

#### **Zones d'intervention :**

- Zone Métropolitaine de Port-au-Prince

#### **Sous-secteur 1.1 : Installations**

- A.1.1.1 – Etudes préliminaires
- A.1.1.2 – Renforcer la coordination et améliorer la gestion de l'information
- A.1.1.3 – Renforcer la représentation/participation des populations concernées
- A.1.1.4 – Renforcer les capacités des partenaires locaux et des autorités locales en matière de CCCM
- A.1.1.5 – Établir des canaux de communication bidirectionnels efficaces avec les communautés affectées
- A.1.1.6 – Intégration des mesures de protection – audits de sécurité
- A.1.1.7 – Améliorer la sécurité et la protection grâce à des activités d'amélioration et d'entretien de la communauté et à la planification d'urgence.
- A.1.1.8 – Création/soutien d'un centre communautaire

### **Secteur 2 : Eau, Assainissement et Hygiène (EAH)**

**Objectif :** Améliorer l'accès en Eau, Assainissement et Hygiène pour les populations

**Nombre de personnes ciblées :** 50 800 personnes (10 160 ménages)

- Approvisionnement en eau : 26 545 personnes
- Assainissement : 26 545 personnes
- Promotion de l'hygiène : 50 800 personnes
- Articles non alimentaires EAH : 50 800 personnes au total (sans double comptage)
- Santé environnementale : 26 545 personnes

#### **Zones d'intervention :**

- Ouest (Zone Métropolitaine de Port-au-Prince)
- Artibonite (toutes les communes)

#### Sous-secteur 2.1 : Approvisionnement en eau

A.2.1.1 – Fourniture de camions desservant en eau pour la population affectée par la crise sur les sites de déplacés internes MAPP et distribution d'unités de traitement de l'eau dans l'Artibonite.

#### Sous-secteur 2.2 : Kits NFI EAH

A.2.2.1 – Distribution de kits WASH et de bons à la population touchée par la crise dans l'Artibonite (RRM) et la zone métropolitaine de Port-au-Prince (CCCM)

#### Sous-secteur 2.3 : Assainissement

A.2.3.1 – Maintenance et nettoyage de latrines dans les sites de déplacés de la ZMPAP

A.2.3.2 - Distribution de kits de maintenance pour les comités de gestion des latrines

#### Sous-secteur 2.4 : Promotion d'hygiène

A.2.4.1 - Sessions de sensibilisation communautaire sur les bonnes pratiques d'hygiène dans l'Artibonite (RRM) et la zone métropolitaine de Port-au-Prince (CCCM)

#### Sous-secteur 2.5 : Santé environnementale

A.2.5.1 - Gestion des déchets dans les sites de déplacés

### **Secteur 3 : Sécurité alimentaire**

**Objectif : Améliorer l'accès à la sécurité alimentaire des ménages vulnérables touchés par le déplacement**

**Nombre de personnes ciblées : 65 400 personnes (13 080 ménages)**

#### **Zones d'intervention :**

- Ouest (Zone Métropolitaine de Port-au-Prince)
- Artibonite (toutes les communes)

#### Sous-secteur 3.1 : Assistance en nourriture inconditionnelle

A.3.1.1 – Distribution inconditionnelle d'espèces à la population affectée par la crise en Artibonite et ZMPAP

A.3.1.2 – Sensibilisation sur les pratiques de consommation liées à la nourriture

### **Secteur 5 : Coordination, gestion de l'information et évaluation de l'aide humanitaire**

**Objectif : Améliorer la capacité de la communauté humanitaire à accéder à des données fiables et actualisées sur les besoins humanitaires dans les contextes d'urgence**

**Nombre de personnes ciblées :**

Il n'y a pas de bénéficiaires individuels dans ce secteur, mais il est anticipé que 60 organisations utilisent activement les produits REACH. S'agissant d'un objectif entièrement basé sur la gestion de l'information, le nombre de personnes ciblées sera le nombre de destinataires des résultats du projet (rapports/cartes/données brutes).

#### **Zones d'intervention :**

- Ouest (Zone Métropolitaine de Port-au-Prince)
- Artibonite (toutes les communes)

#### **Sous-secteur 5.1 : Gestion de l'information**

- A.5.1.1 – Renforcer la coordination au niveau de la crise et améliorer la gestion de l'information
- A.5.1.2 – Développer et fournir un soutien à la gestion de l'information adapté et adéquat aux acteurs impliqués dans la réponse CCCM.
- A.5.1.3 – Engager des consultations avec les acteurs locaux et les populations affectées pour identifier et prioriser les besoins des populations touchées et leurs préférences concernant l'aide humanitaire.
- A.5.1.4 – Améliorer la gestion de l'information, renforcer la coordination et plaider en faveur de l'amélioration du Mécanisme de Réponse Rapide Multisectoriel (RRM) dans l'Artibonite

#### **En résumé :**

<b>Secteur/composante</b>	<b>Bénéficiaires directs</b>
<b>Abri et établissement</b>	36 545 personnes
<b>Eau, Assainissement et Hygiène (EAH)</b>	50 800 personnes
<b>Sécurité alimentaire</b>	65 400 personnes, 13 080 ménages
Coordination, gestion de l'information et évaluation de l'aide humanitaire	Environ 60 ONG utilisatrices des produits REACH

## **LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET**

#### **Bénéficiaires**

L'intervention étant basée sur les approches CCCM et RRM, le nombre total de bénéficiaires uniques correspond au nombre total de bénéficiaires bénéficiant d'un soutien dans le cadre des activités CCCM et RRM, ils ont bénéficié d'une assistance multisectorielle sous forme d'interventions en matière d'abris, d'eau, d'assainissement et d'hygiène et d'aide alimentaire. Les communautés d'accueil qui ont bénéficié des activités CCCM et RRM sont également incluses dans ces bénéficiaires uniques.

Le nombre total de bénéficiaires uniques est donc de 81 700 personnes.

#### **Informations sur les bénéficiaires ciblés :**

Acted suit pour chacun de ses projets une méthodologie stricte de ciblage, de sélection et de vérification d'éligibilité. Ainsi, pour chacun des secteurs, différents critères de vulnérabilité ont été définis afin de s'assurer d'assister en priorité les ménages les plus vulnérables.

#### **Parties prenantes transversales**

Acted travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels, communautaires et techniques dans le cadre de la gestion des sites de déplacés à Port-au-Prince. Avec l’OIM, chef de file du secteur CCCM en Haïti, l’organisation aligne ses interventions sur les orientations stratégiques nationales et remonte les besoins identifiés sur le terrain. La DGPC constitue l’autorité de référence pour la réponse aux urgences et permet d’assurer la cohérence des actions d’Acted avec la stratégie nationale de gestion des catastrophes. Les mairies de Port-au-Prince, Delmas et Cité Soleil sont des interlocuteurs clés pour garantir l’ancrage local des activités, notamment en matière de reconnaissance officielle des sites, de gestion urbaine et de services de base comme l’évacuation des déchets.

Au niveau communautaire, Acted s’appuie sur les comités de gestion installés dans les sites, qui représentent les déplacés et participent activement aux processus décisionnels, facilitant ainsi la communication, la mobilisation et la résolution de conflits. L’organisation collabore également avec des prestataires de services locaux, qu’elle supervise afin d’assurer la qualité des activités techniques comme la vidange, la collecte des ordures ou la réhabilitation d’infrastructures. Enfin, Acted participe activement aux clusters humanitaires WASH, CCCM et Sécurité alimentaire, espaces de coordination sectorielle où sont partagées les données de terrain, harmonisés les standards techniques et portés les plaidoyers auprès des bailleurs et des autorités.

En Artibonite, Acted met en œuvre des activités en coordination avec différents acteurs institutionnels, humanitaires et communautaires. La DGPC assure le cadre national de gestion des risques et des urgences, garantissant que les interventions s’inscrivent dans la stratégie de réponse aux catastrophes. La DAS et l’UAS, en tant que structures sanitaires départementales et communales, sont des partenaires essentiels dans la lutte contre le choléra. Elles assurent le référencement des cas identifiés lors des activités communautaires et coordonnent les interventions de santé publique en lien direct avec Acted, ce qui permet une réponse plus intégrée entre aide alimentaire, hygiène et santé.

Les mairies constituent un appui local majeur, notamment pour l’organisation logistique des distributions, l’autorisation des activités et la légitimation de la présence d’Acted auprès des populations. La coordination sectorielle se fait à travers la participation d’Acted aux clusters concernés, qui permettent d’harmoniser les approches, de partager les informations et de veiller au respect des standards humanitaires. OCHA assure le rôle de facilitateur de la coordination inter-agences, en favorisant les échanges entre acteurs et en évitant les duplications.

En parallèle, Acted collabore avec les autres acteurs humanitaires présents en Artibonite afin de renforcer la couverture des besoins et d’assurer une complémentarité des réponses. Les organisations communautaires de base (OCB) et les conseils d’administration communaux jouent un rôle déterminant dans la mobilisation et la sensibilisation des communautés, dans la légitimation des activités et dans la transparence des processus de sélection. Leur implication favorise l’appropriation locale et la durabilité des actions mises en place.

### **Les autorités locales :**

Mairies et CASEC/ASEC des communes ciblées. La communication avec les autorités locales et leur soutien étaient importants pour la mise en œuvre du projet à plusieurs niveaux. La coopération de ces acteurs était vitale pour assurer les conditions de sécurité nécessaire à la mise en œuvre du projet. Leurs représentants ont également participé au ciblage des bénéficiaires à travers un représentant dans chaque comité de sélection pour soutenir l’équipe du projet, parfois ils soutiennent l’équipe de mise en œuvre dans des dialogues avec les communautés dans le but de faciliter certains accès rendu difficiles par des

individus mal intentionnés, aussi pour communiquer avec ceux qui aimeraient faire passer leurs revendications.

**Liaison et collaboration avec les agences gouvernementales locales et nationales :**

Acted poursuit sa coopération avec les autorités locales au niveau des autorités régionales, provinciales et communales, en particulier la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

**DINEPA (Direction Nationale d'Eau Portable) :**

A travers les réunions de coordination départementale et par le renforcement des systèmes d'adduction en eau potable et par la création des comités de gestion de 'EAU(CGE).

**IMPACT - REACH :**

IMPACT Initiatives, au travers de son initiative « REACH » a procédé pour la quatrième année consécutive à la réalisation de la Multi-Sector Needs Assessment (MSNA) en Haïti, permettant de renforcer son analyse des tendances de l'évolution de la situation humanitaire dans ce pays. La collecte des données MSNA a eu lieu entre juillet et août 2025 et a été analysée en août 2025 pour informer le Plan de Réponse Humanitaire 2026.

**En termes de suivi des prix, Acted a achète le matériel en vrac, donnant ainsi accès à des prix plus intéressants s'appuyait sur l'Initiative conjointe de suivi du marché (JMMI) mise en place par IMPACT via REACH en Haïti qui permet au secteur humanitaire de suivre évolution des prix sur les marchés – pour l'instant les produits WASH et vivriers sont surveillés et des abris sont prévus.**

L'équipe REACH au sein d'IMPACT a travaillé sous l'égide du groupe de travail sur la gestion de l'information en tant que chef de file d'un groupe de travail conjoint codirigé par REACH et OCHA afin de susciter l'engagement et l'adhésion des différents membres du HCT, des agences chefs de file sectorielles ainsi que des acteurs et autorités nationaux. La conception de la recherche a été effectuée dans le cadre de ce groupe de travail, y compris la formulation de la méthodologie, des indicateurs de besoins, des domaines ainsi que des groupes cibles. REACH s'est engagé avec les parties prenantes concernées à redéfinir les indicateurs si nécessaire, en fonction de l'évolution des priorités sectorielles.

**Participation aux mécanismes de coordination existants :**

Acted maintient une coordination étroite avec d'autres partenaires et plateformes humanitaires au niveau national grâce à l'engagement de groupes de travail (groupe de travail sur les transferts monétaires, groupe de travail sur la sécurité alimentaire). Cela permet à Acted de s'assurer qu'il n'y a pas de duplication dans l'assistance fournie aux populations touchées par le séisme, que les modalités d'assistance sont harmonisées avec d'autres acteurs menant des interventions similaires, et que lesdites interventions sont complémentaires pour fournir un soutien complet aux HH vulnérables. Acted a coordonné étroitement cette intervention avec le groupe de travail sur les transferts monétaires et d'autres acteurs monétaires pertinents pour le ciblage dans le cadre de cette intervention, y compris la sélection des bénéficiaires et l'identification de la zone d'intervention. Acted a également aligné la valeur des transferts monétaires sur les directives du groupe de travail sur les transferts monétaires.

**Coordination avec les acteurs humanitaires :**

Dans la région du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse, où Acted dispose d'une solide capacité à intensifier l'aide humanitaire, une revue du positionnement, des méthodologies et des approches a été mené pour éviter les disparités dans la réponse. Des mécanismes ont été mis en place pour éviter la duplication des activités (4W, réunions de coordination, etc.). Afin d'assurer la coordination des efforts, Acted a travaillé avec d'autres acteurs de l'MPCA par le biais de réunions sectorielles dédiées (sécurité alimentaire, groupe de travail sur les transferts monétaires) et par une coordination directe avec d'autres organisations : des informations sur les distributions en cours et prévues sont recueillies afin de réduire les risques de duplication.

Acted participe chaque année au processus HRP et rapporte mensuellement à tous les clusters et groupes de travail concernés par le biais de réunions et de 4W. L'intervention proposée a complété plus largement le travail existant d'Acted avec les communautés locales et les parties prenantes sur le terrain, et fourni à Acted une opportunité de capitaliser sur ces relations établies.

## PORTEE ET BUT DE L'EVALUATION

---

Le but principal de cette évaluation est de fournir une évaluation du projet à Acted et au United States Department of State (DoS), tant sur sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'atteinte des objectifs, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. L'évaluation doit fournir des informations basées sur des preuves, tangibles et utiles, permettant l'incorporation des enseignements tirés dans le processus de décision futur d'Acted et de DoS.

Les questions d'évaluation doivent inclure :

- a) **Pertinence** : les interventions étaient-elles appropriées et efficaces pour le groupe cible en fonction de ses besoins ?
- b) **Cohérence** : dans quelle mesure l'activité a-t-elle pris en compte l'équité entre les sexes, la protection, l'âge, les défis physiques et émotionnels des participants et les risques liés à la participation à diverses interventions dans la conception et la mise en œuvre de l'activité ?
- c) **Efficacité** : Dans quelle mesure les interventions de l'activité semblent-elles avoir atteint les produits et résultats escomptés ?
- d) **Efficience** : comment les problèmes et les défis ont-ils été gérés ?
- e) **Impact** : Quels changements – attendus et inattendus, positifs et négatifs – ont été vécus par les bénéficiaires ciblés et les autres parties prenantes ?
- f) **Durabilité** : les bénéfices sont-ils durables ?

L'évaluation aura pour but spécifique de :

1. Mesurer le degré d'atteinte des objectifs initiaux ;
2. Evaluer le respect des engagements principaux d'Acted pendant la phase de mise en œuvre du projet, selon la Norme Humanitaire Fondamentale ;
3. Mettre en avant les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, pour alimenter les bonnes pratiques des programmes actuels et futurs d'Acted

dans les mêmes domaines sectoriels qui utilisent des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.

## QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE

---

L'évaluation devra utiliser les critères CAD suivants, et les Questions d'Evaluation correspondantes. Le/la consultant(e) pourra revoir et réviser les questions (mais pas les critères) d'évaluation, en consultation avec l'équipe MEAL du bureau pays d'Acted, dans le cadre de la phase de démarrage de l'évaluation, et selon les besoins.

### 1/ PERTINENCE<sup>2</sup>

Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention répondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du monde, du pays et du partenaire/institution, et continuent de le faire si les circonstances changent.

Note : "Répondre à" signifie que les objectifs et la conception de l'intervention sont sensibles aux conditions économiques, environnementales, d'équité, sociales, d'économie politique et de capacité dans lesquelles elle se déroule. "Partenaire/institution" comprend le gouvernement (national, régional, local), les organisations de la société civile, les entités privées et les organismes internationaux impliqués dans le financement, la mise en œuvre et/ou la supervision de l'intervention. L'évaluation de la pertinence consiste à examiner les différences et les compromis entre les différentes priorités ou les différents besoins. Elle nécessite d'analyser tout changement de contexte afin d'évaluer dans quelle mesure l'intervention peut être (ou a été) adaptée pour rester pertinente.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 1.1 L'action a-t-elle été convenablement conçue pour répondre aux besoins des bénéficiaires directs ?
- 1.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte les besoins des différents groupes de bénéficiaires (filles, garçons, femmes, hommes, personnes en situation de handicap, etc.). Comment le genre, l'âge et la diversité ont-ils été pris en considération ?

### 2/ COHERENCE

La compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions dans un pays, un secteur ou une institution.

Note : La mesure dans laquelle d'autres interventions (en particulier les politiques) soutiennent ou sapent l'intervention, et vice versa. La cohérence interne concerne les synergies et les liens entre l'intervention et les autres interventions menées par Acted, ainsi que la cohérence de l'intervention avec les normes et standards internationaux pertinents auxquels Acted adhère. La cohérence externe considère la cohérence de l'intervention avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte. Cela inclut la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec d'autres acteurs, ainsi que la mesure dans laquelle l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant la duplication des efforts.

---

<sup>2</sup> Toutes les définitions des critères sont extraites du document intitulé "De meilleurs critères pour une meilleure évaluation", publié par le Réseau du CAD sur l'évaluation du développement en décembre 2019.

Il convient de répondre aux questions suivantes :

2.1 Existe-t-il des complémentarités, une harmonisation et une coordination entre ce projet et d'autres projets similaires menés par d'autres acteurs dans le même domaine (y compris pour éviter une duplication de l'aide) ?

### 3/ EFFICIENCE

Dans quelle mesure l'intervention donne, ou est susceptible de donner, des résultats de manière économique et en temps utile.

Note : Le terme "économique" désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, ressources naturelles, temps, etc.) en extrants, résultats et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres solutions possibles dans le contexte. La fourniture "en temps utile" se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnablement adapté aux exigences du contexte en évolution. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 3.1 Le projet a-t-il été mené de façon efficace (en termes de moyens humains, financiers et toutes autres ressources) par rapport aux résultats ?
- 3.2 Quelles étaient les contraintes externes ayant pu entraver l'efficacité du projet, et comment ont-elles été anticipées ou réduites ?

Le consultant analysera l'efficience des modalités de gestion du projet et justifiera dûment de tout problème rencontré. Tous les éléments factuels relatifs à la qualité et la quantité des intrants doivent être fournis, et les délais éventuels devront être mesurés, en comparant les dates avec la dernière mise à jour de la programmation. Tout écart et délai majeurs du projet doivent être analysés. Les conclusions sur le rapport coût-efficacité des réalisations doivent être présentées.

### 4/ EFFICACITE

Dans quelle mesure l'intervention a atteint, ou devrait atteindre, ses objectifs et ses résultats, y compris tout résultat différentiel entre les groupes.

Note : L'analyse de l'efficacité implique la prise en compte de l'importance relative des objectifs ou des résultats.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 4.1 Les résultats attendus ont-ils été atteints ?
- 4.2 L'atteinte des résultats a-t-elle conduit à l'atteinte de l'objectif spécifique du projet ? Quels étaient les facteurs majeurs ayant influencé l'atteinte ou la non-atteinte de l'objectif initial ? S'il existe un écart entre les effets des activités et l'objectif du projet, comment cela peut-il être expliqué ?

Le/la consultant(e) devra mettre l'accent sur l'atteinte des résultats à court et moyen terme (et non sur les activités) ; il/elle est tenu(e) d'expliquer toutes les causes des écarts et leurs implications. Le niveau d'atteinte des résultats devra être évalué à l'aide des indicateurs couvrant l'objectif spécifique (résultat), et fournissant une chaîne d'arguments transparente.

## 5/ IMPACT

Dans quelle mesure l'intervention a généré ou devrait générer des effets positifs ou négatifs significatifs, voulus ou non, de plus haut niveau.

Remarque : l'impact concerne l'importance finale et les effets potentiellement transformateurs de l'intervention. Il cherche à identifier les effets sociaux, environnementaux et économiques de l'intervention qui sont à plus long terme ou d'une portée plus large que ceux déjà pris en compte par le critère d'efficacité. Au-delà des résultats immédiats, ce critère cherche à saisir les conséquences indirectes, secondaires et potentielles de l'intervention. Il le fait en examinant les changements holistiques et durables des systèmes ou des normes, ainsi que les effets potentiels sur le bien-être des personnes, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'environnement.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 5.1 Quels éléments démontrent que le projet a bien contribué à l'atteinte de son objectif global ?
- 5.2 Quels furent, le cas échéant, les effets inattendus du projet, tant positifs que négatifs ? Le projet a-t-il su suivre, atténuer et répondre à tout effet négatif inattendu ?

## 6/ DURABILITE

Dans quelle mesure les bénéfices nets de l'intervention se poursuivent ou sont susceptibles de se poursuivre.

Note : Comprend un examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires pour maintenir les bénéfices nets dans le temps. Comprend des analyses de la résilience, des risques et des compromis potentiels. Selon le moment où l'évaluation est effectuée, il peut s'agir d'analyser le flux réel des bénéfices nets ou d'estimer la probabilité que les bénéfices nets se poursuivent à moyen et long terme.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 6.1 Quelles sont les éléments de preuve pouvant indiquer que les interventions et/ou les résultats du projet perdureront après la fin du projet ?
- 6.2 Quelles sont les possibilités de réplication et d'extension des résultats du projet ?

Les facteurs humains, organisationnels (y compris les politiques et les institutions) et financiers, ainsi que la viabilité environnementale et de genre, sont les facteurs principaux de durabilité.

## METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

---

Acted suggère d'utiliser une méthodologie mixte afin de collecter les données pertinentes auprès du personnel du projet, des bénéficiaires et des parties prenantes. Cependant, le consultant doit envisager et proposer une approche méthodologique pour discussion et approbation durant la phase de démarrage, qui peut inclure ou différer de celle listée dans cette section ci-dessous. L'approbation finale sera faite par la coordination d'Acted.

La méthodologie d'évaluation doit consister en une collecte de données primaires et un examen de données secondaires.

Le consultant examinera d'abord les documents de projet disponibles (les conclusions et les déclarations factuelles identifiées à partir de l'examen des documents pertinents tels que le document de projet, les rapports ad-hoc, trimestriels et intermédiaires au donateur, les rapports mensuels des chefs de projet (français), en plus des rapports techniques produits par le projet, ainsi que le cadre MEAL produit pour le projet. L'expert externe recevra toute la documentation disponible sur le projet au début de la consultance. Le contexte spécifique du projet sera également pris en compte. L'examen des données secondaires sera utile au consultant pour trouver les informations nécessaires ainsi que pour trianguler les résultats de la collecte de données primaires.

Pour la collecte des données primaires, le consultant se rendra sur les lieux où se trouvent les personnes à interroger ou à enquêter. Les entretiens/discussions de groupe avec les bénéficiaires/groupes de bénéficiaires se feront principalement dans la langue locale (créole). Les entretiens avec le personnel du projet et autres staffs Acted impliqués dans le projet peuvent être réalisés en français. La participation des parties prenantes à l'évaluation doit être maintenue à tout moment, reflétant les opinions, les attentes et la vision de la contribution du projet à la réalisation de ses objectifs.

La collecte des données primaires se fera auprès des groupes bénéficiaires du projet, y compris le personnel du projet, et autorités locales, afin de compléter les informations disponibles dans la documentation du projet et les activités MEAL mentionnées ci-dessus.

L'évaluateur s'assurera que les perceptions et les réactions des différentes catégories de bénéficiaires sont saisies. Cela inclut les deux sexes, les principales catégories d'âge (si possible) mais aussi la prise en compte des différents types d'assistance reçus, à savoir :

- ✓ Les bénéficiaires des activités d'Abris et Installations
- ✓ Les bénéficiaires des activités EAH
- ✓ Les bénéficiaires des activités de Sécurité alimentaire
- ✓ Les bénéficiaires des activités de Coordination, gestion de l'information et évaluation de l'aide humanitaire

#### Entretiens avec des informateurs clés

- ✓ Les autorités locales des communes d'intervention (c'est-à-dire 2 maires principaux/adjoints, 1 CASEC/ASEC par section communale)
- ✓ Comités de ciblage : 1 membre par comité de ciblage
- ✓ Chef.fe de projet d'Acted/Assistant.e chef.fe de projet
- ✓ Chef.fe de projet d'AVSI/Assistant.e chef de projet
- ✓ Le.la Directeur.trice Pays d'Acted ou le.la Coordinateur.trice de Projets, le.la Responsable Financier, le.la Responsable Logistique dans la mesure du possible.
- ✓ Le.la Directeur.trice Pays d'AVSI ou le.la Coordinateur.trice de Projets, le.la Responsable Financier, le.la Responsable Logistique dans la mesure du possible.

- ✓ Le.la Directeur.trice Pays d'IMPACT ou le.la Coordinateur.trice de Projets dans la mesure du possible.
- ✓ Une personne de l'équipe DoS Haiti

La méthodologie devra prendre en compte la sécurité des participants tout au long de l'évaluation (y compris lors du recrutement et de la formation du personnel d'enquête, lors de la collecte de données, l'analyse et l'écriture du rapport) ainsi que les éthiques de recherche (confidentialité des enquêtés, protection des données, de l'âge et capacité à s'approprier les processus de consentement). La méthodologie devra enfin répondre aux standards de qualité (outils de pilotage, formation des énumérateurs, nettoyage de données).

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative, il est attendu du/de la consultant(e) de fournir une méthodologie détaillée ainsi qu'un plan de travail. Il/Elle sera aussi libre de collecter des données additionnelles afin de répondre à toutes les questions de recherches listées ci-dessus.

## PLANNING

---

L'évaluation est censée commencer mi-octobre 2025 et devrait être terminée avant le 15 décembre 2025. Les candidats doivent fournir un plan de travail de l'évaluation détaillant le nombre de jours ouvrables requis par activité d'évaluation (voir tableau ci-dessous).

Activités de l'évaluation	Programme suggéré
Revue des activités du projet, politiques de mise en œuvre et mécanismes de reporting, basée sur les documents disponibles	A remplir par les consultant(e)s
Développement du Rapport de Démarrage, qui décrit la méthodologie de collecte de données et d'analyse	A remplir par les consultant(e)s
Collecte des données	A remplir par les consultant(e)s
Analyse de la performance du projet basée sur les critères CAD et les questions de recherche correspondantes, telles que listées ci-dessus	A remplir par les consultant(e)s
Elaboration du Rapport d'Evaluation Finale	A remplir par les consultant(e)s
Finalisation du Rapport d'Evaluation Finale, en prenant compte les commentaires d'Acted sur la qualité et l'exactitude du rapport	10 jours

Il est attendu du/de la consultant(e) de prévoir des points hebdomadaires avec le point focal d'Acted pour l'évaluation, afin de le/la tenir informé de l'évolution du calendrier de l'évaluation. Ceci pouvant se faire par téléphone ou en personne.

## LIVRABLES

---

Les livrables suivants doivent être remis au représentant d'Acted à Port-au-Prince, Haïti, qui les partagera ensuite avec les départements Acted et partenaires concernés pour commentaires.

Tous ces livrables devront être disponibles en version numérique, en format compatible avec Word/Windows et en Anglais/Français.

Livrables	Date butoir
Rapport de Démarrage	A rendre avant le 1 <sup>er</sup> décembre 2025
Première ébauche du Rapport d'Evaluation Finale	A rendre avant le 19 décembre 2025
Version finale du Rapport d'Evaluation Finale	A rendre avant le 31 décembre 2025

Pour tous les livrables, il est attendu que l'expert mette en avant des éléments factuels, basées sur des preuves, et de commenter tout écart.

### RAPPORT DE DEMARRAGE

Le Rapport de Démarrage doit comprendre les éléments suivants :

- Une description détaillée de la méthodologie qui sera utilisée pour l'évaluation
  - o Méthode de collecte de données
  - o Outils de collecte de données
  - o Echantillonnage
  - o Approche choisie pour le contrôle de qualité
- Méthodes d'analyse de données
- Justification de la révision des Questions d'Evaluation (le cas échéant)
- Plan de travail détaillé
- Analyse des limites anticipées et mesures de mitigation

### RAPPORT D'EVALUATION FINALE

Le/la consultant(e) devra utiliser le modèle du Rapport d'Evaluation Finale d'Acted (qui lui sera fourni au début de l'évaluation), comprenant les éléments suivants :

<b>Résumé exécutif</b> <i>(max. 2 pages)</i>	Il devra être rédigé de façon concise, et réutilisable comme un document autonome. Il doit être court, pas plus de deux pages. Il devra se concentrer sur les points analytiques principaux, indiquer les conclusions générales, les enseignements tirés et les recommandations spécifiques. Les instructions spécifiques sur comment créer le Résumé exécutif seront fournies au début de l'évaluation.
---	--

	Notez que cette section du modèle du Rapport d'Evaluation Finale contient également un tableau de notation qui devra être rempli par le consultant de façon cohérente et solide.
<b>Résumé du projet</b>  <i>(max. 1 page)</i>	Le résumé du projet sert d'introduction et fournit des informations sur le contexte du projet. Il contient donc un court passage sur les objectifs du projet et les enjeux et besoins locaux auxquels le projet devra répondre, une description des groupes de bénéficiaires ciblés et un résumé de la logique d'intervention. Cette partie comprendra également les indicateurs correspondants aux trois niveaux de la logique d'intervention : objectif global/impact, objectifs spécifiques/résultats, activités. Le résumé du projet ne contient pas d'appréciations ni d'observations sur les enjeux liés à la mise en œuvre du projet.
<b>Méthodologie</b>  <i>(max. 1 page)</i>	La section méthodologie devra détailler les outils utilisés dans le cadre de l'évaluation: lieux, tailles des échantillons, outils utilisés, dates, structure de l'équipe, limites rencontrées et autres éléments pertinents.
<b>Résultats</b>  <i>(max. 2 pages par critère CAD)</i>	<p>La section Résultats devra présenter les résultats de l'évaluation d'une façon objective et sans jugement personnel afin de fournir une représentation fidèle du projet.</p> <p>Dans les résultats, devra également figurer un argumentaire sur le degré d'atteinte des critères CAD sélectionnés, ainsi que du respect de la Norme Humanitaire Fondamentale de Qualité et de Redevabilité (CHS). Le consultant devra mettre en avant les résultats les plus pertinents liés à la performance du projet et les détailler tout en pointant les points sensibles et/ou manquements du projet. Les résultats doivent être précis, concis et directs. Ils doivent être basés sur les Questions d'Evaluation et cohérent avec celles-ci.</p> <p>Il est attendu du/de la consultant(e) qu'il fournit une explication autonome de son évaluation, devant pouvoir être comprise par toute personne non-familière avec le projet et tout en fournissant des éléments d'information utiles aux parties prenantes. Le/la consultant(e) doit éviter les écueils suivants : résultats non basés sur des preuves, manque de contenu technique (ex. des experts fournissant une analyse qui ne tient pas compte de l'état général des connaissances d'un secteur ou d'un sujet donné).</p> <p>Les détails complets de la source (y compris le nom de la source, numéros de page) doivent toujours être inclus.</p>
<b>Conclusions, Enseignements Tirés, Bonnes pratiques, et Recommandations</b>  <i>(max.3 pages)</i>	<p>Ces éléments doivent être présentés dans un chapitre final à part. Dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, pour chaque conclusion majeure il devrait y avoir une recommandation correspondante. Le/la consultant(e) devra présenter les conclusions et recommandations principales en se basant sur les réponses apportées aux Questions d'Evaluation résumées dans la section des Résultats.</p> <p>Les recommandations doivent être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible et rédigées de façon à ce que les parties prenantes concernées soient clairement identifiées. Les</p>

	<p>recommandations découlent des conclusions et répondent aux enjeux majeurs liés à la performance du projet. Elles doivent tenir compte des règles applicables et autres contraintes, liées par exemple au contexte dans lequel le projet est mis en œuvre. Elles ne devraient pas être rédigées en termes généraux, mais devraient constituer des propositions claires pour apporter des solutions adaptées au projet. Ces recommandations devraient se focaliser sur les enjeux les plus importants et non les aspects mineurs et moins pertinents liés au projet.</p> <p>A travers les conclusions, enseignements tirés, bonnes pratiques et recommandations, l'évaluation générera des connaissances et contribuera à la transparence auprès des bénéficiaires, du bailleur, d'Acted et de toute la communauté humanitaire. Cette évaluation fournira des informations sur les processus ou activités que Acted a mis en œuvre, afin d'enrichir les connaissances et enseignements tirés permettant d'améliorer les performances actuelles et futures.</p>
<b>Annexes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Termes de Références de l'évaluation</li> <li>• Outils d'évaluation utilisés (questionnaires, listes de contrôle, grilles de notation, etc.)</li> <li>• Liste des personnes (titres des postes uniquement, pas de noms et prénoms) et organisations consultées</li> <li>• Liste de la littérature et documentation consultés</li> </ul>

En complément du Rapport Final d'Evaluation, toutes les analyses statistiques et autres éléments pertinents, graphiques, etc. doivent être fournis à Acted par l'évaluateur(trice).

Pour les projets multinationaux et/ou en consortium, un seul rapport à l'échelle du projet doit être réalisé, dans lequel les résultats spécifiques à l'agence et/ou au pays respectifs seront clairement identifiés.

## RETOURS SUR LES LIVRABLES

Veuillez noter que les Rapports de Démarrage et Rapports d'Evaluation Finale sont sujets à la validation d'Acted avant d'être finalisés et avant le versement des honoraires correspondants.

Suite à la soumission de la première ébauche du Rapport de Démarrage/Rapport d'Evaluation Finale par le consultant, Acted formulera des commentaires et soulignera toute erreur factuelle, dans 5 jours ouvrables après réception.

Les commentaires seront formulés à l'aide de la Liste de Contrôle Qualité du Rapport de Démarrage et du Rapport d'Evaluation Finale, qui sera fournie au consultant au début de l'évaluation.

Pour la réalisation de l'ébauche du Rapport d'Evaluation Finale, les consultants sont informés qu'Acted exprimera son avis sur la qualité du rapport d'évaluation et chacun de ses composantes (résumé du projet, méthodologie, résultats, conclusions, recommandations et annexes). Cet avis devra être pris en compte par le consultant. Pour chaque recommandation, Acted indiquera également dans quelle mesure (Oui, Partiellement, Non) l'organisation est en accord avec les recommandations proposées par le/la consultant(e), et rendra compte avec précision de l'opinion des parties prenantes consultées.

Tout commentaire devra être pris en compte par le consultant avant que les deux rapports puissent être considérés finalisés. Le consultant se devra de prendre note des commentaires et juger si le rapport nécessite des modifications ou non et, le cas échéant, expliquer succinctement les raisons pour lesquelles les commentaires ne peuvent pas être pris en compte. Le/la consultant(e) devra soumettre une version révisée du rapport à Acted, dans les cinq jours suivant la réception des commentaires d'Acted. La version révisée devra clairement mettre en avant tous les changements effectués.

## **CRITERES D'EXPERTISE**

---

Il est attendu que le/la consultant(e) possède les qualifications et compétences suivantes :

- Master en développement, action humanitaire, sciences politiques, sciences sociales ou études dans un domaine pertinent au sujet de l'étude
- Expérience en Suivi et Evaluation, en particulier en dans les secteurs Abris et installations, EAH, Sécurité alimentaire.
- De solides connaissances et/ou une expérience dans la conception et la réalisation d'activités de Suivi et Evaluation similaires dans des contextes instables, sont requises
- Une excellente connaissance du contexte Haïtien, surtout en termes de sécurité, et culturel, est requise
- Une bonne maîtrise de la Norme Humanitaire Fondamentale de Qualité et de Redevabilité (CHS)
- De solides connaissances analytiques et habileté à synthétiser et présenter clairement des résultats
- Un excellent niveau écrit et oral en Français et en Créo est essentiel
- Avoir de bonnes connaissances du contexte de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de l'Artibonite est un avantage.

Le/la consultant(e) devra identifier un point focal à des fins de communications et de reporting, possédant les connaissances et expériences appropriées, pour toute la durée de l'évaluation. Lors de la session de démarrage, le point focal devra soumettre une liste de contacts complète incluant toutes les personnes impliquées dans l'évaluation.

## **PROCEDURE DE CANDIDATURE**

---

Il est demandé au/à la consultant(e) dirigeant(e) d'inclure les éléments suivants dans son/sa candidature :

- CV du personnel déployé (y compris l'équipe terrain)
- Organigramme de la structure de l'équipe
- Extraits de travaux précédents (max. 10-20 pages) d'au moins deux projets différents ; description d'expériences passées similaires, comprenant une description des critères d'évaluation, des projets, des zones d'intervention, et des budgets totaux
- La Proposition Technique comprenant une méthodologie détaillée et un plan de travail
- Une Proposition Financière détaillée (présentant un bon ratio qualité/prix, et indiquant les coûts unitaires)

Notez qu'il est attendu de la société de consultant(e)s de se conformer à toutes les règles gouvernementales, et que les taxes gouvernementales resteront à la charge de la société.

En réalisant cette évaluation, il est attendu des consultant(e)s qu'ils respectent les principes humanitaires et qu'ils assurent la confidentialité des données collectées. Il est aussi demandé aux consultant(e)s de suivre à tout moment le Plan de Sécurité Pays et le Code de Conduite d'Acted.

Toutes les données collectées dans le cadre de cette évaluation resteront la propriété d'Acted. D'ici la fin de l'évaluation finale, l'évaluateur(trice) externe soumettra toute la documentation liée à Acted et au projet à la direction d'Acted dans le pays. Le Rapport d'Evaluation Externe Finale réalisé dans le cadre de ce présent contrat, ne devra être partagé en externe sans l'accord écrit préalable d'Acted.

Il est de la responsabilité du/de la consultant(e) de budgéter un traducteur (si nécessaire), ainsi qu'une assurance médicale/santé/rapatriement.

Acted ne prendra pas la responsabilité des frais de transports, accès, logement et nourriture. Il est de la responsabilité de l'évaluateur(trice) de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accès et l'hébergement aux équipes sur le terrain.

Pour assurer un traitement égal de tous les candidats, Acted ne peut donner un avis préalable sur l'éligibilité et la sélection des candidats. Acted n'a pas l'obligation d'apporter des clarifications sur l'appel d'offre. Si Acted devait fournir des informations supplémentaires, cela sera publié afin d'être accessible à tous les candidats potentiels.

Envoyer vos candidatures par courriel à l'adresse suivante : [haiti.jobs@acted.org](mailto:haiti.jobs@acted.org) jusqu'au 16 Octobre 2025.

## NOTATION DE LA CANDIDATURE

---

Les candidatures seront notées sur les critères suivants :

I. Proposition Technique		70pts
a.	Connaissances techniques du personnel déployé (CV, structure organisationnelle de l'équipe, expérience dans l'exécution d'évaluations finales similaires. La similarité des critères d'évaluation, des projets et zone couverte, sera notée de la même manière)	35pts
b.	Spécificité du contexte/pertinence de la méthodologie et du plan de travail	20pts
c.	Exemples de travaux précédents	15pts
II. Proposition Financière		30pts
TOTAL		100pts

Toute proposition soumise après la date butoir sera rejetée automatiquement. Tout document manquant amènera à une disqualification immédiate du candidat.

Les propositions ne respectant pas la durée totale et la date limite de l'évaluation (comme indiqué ci-dessus), ne comprenant pas des visites sur le terrain et/ou ne prévoyant pas d'évaluer chacun des critères CAD, seront disqualifiées.

Toute erreur ou écart majeur lié aux instructions listées dans les Termes de Références peuvent amener à un refus de la proposition.

Des éclaircissements seront uniquement demandés par Acted aux candidats lorsque l'information fournie n'est pas suffisante pour conduire une appréciation objective de la proposition soumise.